UBAtc

Union belge pour l'Agrément technique de la Construction asbl

Membre de l'EOTA, de l'UEAtc et de la WFTAO

Siège social:
Rue du Lombard 42
1000 Bruxelles

Bureaux:
Lozenberg 7
1932 Sint-Stevens-Woluwe

Tél.: +32 (0)2 716 44 12
info@butgb-ubatc.be
www.ubatc.be

TVA BE 0820.344.539 - RPM Bruxelles

Agrément Technique ATG avec certification

ATG 2926

MENUISERIE - Systèmes de fenêtres en PVC

DECEUNINCK PROFILÉS EN PVC REVÊTUS D'UN FILM DECORATIF

Valable du 20/12/2021 au 19/12/2026

Opérateur d'agrément et de certification

BCCA

Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53 - 1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be

Titulaire d'agrément :

Deceuninck nv
Bruggesteenweg 360
8830 Hooglede-Gits
www.deceuninck.be
belux@deceuninck.com
Tél. : +32 (0)51 239 289

Agrément technique:	Certification:
✓ Profilés en PVC-U résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H866, revêtus d'un film décoratif. ✓ Profilés en PVC-U non-résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H883, revêtus d'un film décoratif.	✓ Production des profilés en PVC-U résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H866, revêtus d'un film décoratif. ✓ Production des profilés en PVC-U non-résistants aux rayons UV conformément au §4.1.1 et à l'ATG H883, revêtus d'un film décoratif.
✓ Films appliqués sur des profilés en PVC-U du système de fenêtres Zendow décrit dans l'ATG 2676 Zendow # Neo Standaard décrit dans l'ATG 2970 Zendow # Neo Premium décrit dans l'ATG 3043 Zendow Monorail décrit dans l'ATG 2732 iCOR Elegant Monorail décrit dans l'ATG 3214 Premier décrit dans l'ATG 3174	✓ Films appliqués sur des profilés en PVC-U du système de fenêtres Zendow décrit dans l'ATG 2676 Zendow # Neo Standaard décrit dans l'ATG 2970 Zendow # Neo Premium décrit dans l'ATG 3043 Zendow Monorail décrit dans l'ATG 2732 iCOR Elegant Monorail décrit dans l'ATG 3214 Premier décrit dans l'ATG 3174

1 Objet et portée de l'agrément technique

Cet agrément technique concerne une évaluation favorable du produit (tel que décrit ci-dessus) par un opérateur d'agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet agrément technique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du produit et fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un opérateur de certification indépendant, BCCA.

Le titulaire d'agrément [et le distributeur] est [sont] tenu[s] de respecter les résultats d'examen repris dans l'agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'agrément technique et la certification de la conformité du produit à l'agrément technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'agrément technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet agrément technique, on utilisera toujours le terme "entrepreneur", en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme "exécutant", "installateur" et "applicateur".

2 Objet

Ce document complète les agréments techniques pour les systèmes de fenêtres en PVC Zendow ATG 2676, Zendow Monorail ATG 2732, Zendow#neo standard ATG 2970, Zendow#neo premium ATG 3043, iCOR Elegant Monorail ATG 3214 et Premier ATG 3174 par la production des profilés non-résistant aux rayons UV et par la description du collage des profilés avec des films décoratifs.

L'agrément technique d'un système de fenêtres à profilés en PVC-U, revêtues d'un film, présente la description technique d'un système de fenêtres constituées des composants repris au § 4, conformément aux prescriptions de fabrication présentées au § 5, au mode de pose décrit au § 7 et aux mesures d'entretien et de protection reprises au § 8.

Sous réserve des conditions précitées et s'appuyant sur les résultats d'essai fournis par le titulaire d'agrément, les résultats d'essai du programme d'essai complémentaire réalisé par le titulaire d'agrément conformément aux directives de l'UBAtc et les connaissances actuelles de la technique et de sa normalisation, on peut supposer que les résultats de l'examen d'agrément repris au § 6 s'appliquent aux types de fenêtres mentionnés.

Pour d'autres composants, d'autres modes de construction, d'autres modes de pose et/ou d'autres résultats d'essai attendus, cet agrément technique ne pourra pas s'appliquer sans plus et devra faire l'objet d'un examen complémentaire.

Le titulaire d'agrément et les fabricants de menuiseries peuvent uniquement faire référence à cet agrément pour les applications du système de fenêtres dont il peut être démontré effectivement que la description est totalement conforme à la classification et aux directives avancées dans l'agrément.

Les fenêtres individuelles ne peuvent pas porter la marque ATG.

3 Système

Cet agrément s'appuie sur les agréments ATG 2676, ATG 2732, ATG 2970, ATG 3043, ATG 3214 et ATG 3174 pour ce qui concerne les propriétés du système de profilés, et élargit cet agrément technique avec des profilés non-résistant aux rayons UV ; le présent agrément y ajoutant le revêtement d'un film collé.

Les profilés non-résistant aux rayons UV sont toujours parachevés au moyen d'un film coloré collé.

4 Composants

4.1 Profilés de résistance en PVC-U

4.1.1 Compound PVC-U

Les films, limités à ceux décrit dans ce §4, peuvent être appliqués sur les surfaces apparentes (NBN EN 12608-1:2016+A1:2020 § 3.2.6 & bijlage C) des profilés suivant §3, extrudés avec et limités aux compounds repris dans le tableau 1 ci-dessous, en fonction des sites d'extrusion et de filmage indiqués.

Compounds résistants aux rayons UV conformément à l'ATG H866.

Compounds non-résistants aux rayons UV conformément à l'ATG H883.

Sur les profilés du site d'extrusion à Hooglede-Gits, extrudés avec les compouds du tableau 1, le filmage peut être appliqué dans toutes les sites de filmage mentionnés au § 5 avec les films repris dans ce §4.

Profilés résistants aux UV, extrudés à Menemen conformément à l'ATG 3174 et limité aux compounds stabilisés au Ca-Zn EGE10 décrits à l'ATG H866, peuvent être filmés uniquement avec film Renolit MX.

Profilés résistants aux UV, extrudés à Menemen conformément à l'ATG 3174 et limité aux compounds stabilisés au Ca-Zn ECOM 50300003 et ECOM 50300096 décrits à l'ATG H866, peuvent être filmés dans tous les sites de filmage énumérés au chapitre 5 avec tous les films répertoriés dans ce chapitre 4, à l'exception des films 'LG Hausys Exterior Foil'.

Profilés non résistants aux UV, extrudés à Menemen conformément à l'ATG 3174 et limité aux compounds stabilisés au Ca-Zn ECOM 50300934 décrits à l'ATG H883, peuvent être filmés dans tous les sites de filmage énumérés au chapitre 5 avec tous les films répertoriés dans ce chapitre 4, à l'exception des films 'LG Hausys Exterior Foil'.

Les compounds en PVC-U sont disponible dans les coloris suivantes :

Tableau 1 – Matière première PVC-U utilisée

	Compounds	Couleur	Colorimétrie	
Site d' extrusion Hooglede-Gits	**Compounds résistants aux rayons UV (2)**			
	2113/57 **DECOM 1340/003** **DECOM 1350/003** **DECOM 1360/003**	Blanc signalisation (approximatif RAL 9016)	L*: 93,50 ± 1,00 a*: -1,00 ± 0,50 b*: 2,15 ± 0,80	(1)
	DECOM 1340/096	Blanc crème (approximatif RAL 9001)	L*: 90,00 ± 1,00 a*: 0,20 ± 0,50 b*: 7,25 ± 0,80	(1)
	Compounds non résistants aux rayons UV (2)			
	DECOM 1150/061	Brun ocre (approximatif RAL 8001)	L*: 53,90 ± 1,20 a*: 15,15 ± 1,00 b*: 31,00 ± 1,20	(1)
	DECOM 1150/610	Brun foncé (approximatif RAL 8022)	L*: 32,50 ± 2,00 a*: 3,40 ± 1,00 b*: 4,50 ± 1,50	(1)
	DECOM 1150/934	Gris ambiant (approximatif RAL 7021)	L*: 31,40 ± 2,00 a*: -0,45 ± 1,00 b*: -1,60 ± 1,50	(1)

	Compounds	Couleur	Colorimétrie	
Site d' extrusion Menemen	**Compounds résistants aux rayons UV (2)**			
	ECOM 50300003	Blanc signalisation (approximatif RAL 9016)	L*: 93,50 ± 1,00 a*: -1,00 ± 0,50 b*: 2,15 ± 0,80	(1)
	ECOM 50300096	Blanc crème (approximatif RAL 9001)	L*: 90,00 ± 1,00	(1)
	Compounds non résistants aux rayons UV (2)			
	ECOM 50300934	Gris ambiant (approximatif RAL 7021)	L*: 31,40 ± 2,00 a*: -0,45 ± 1,00 b*: -1,60 ± 1,50	(1)

(1): Couleur mesurée conformément à l'NBN EN ISO 18314-1 au moyen du spectrophotomètre Minolta - CM 2600d D65 - source lumineuse (d/8; SCI (specular gloss component included); 10°), sur lattes extrudées.

(2): Compounds pour mono-extrusion ou les lames extérieures des faces visibles en coextrusion (NBN EN 12608-1:2016+A1:2020 § 3.2.7 & bijlage C).

Chaque description de couleur est purement indicative, il est fortement recommandé de se procurer des échantillons du matériau proprement dit afin d'en évaluer la couleur, la texture et le brillant.

4.1.2 Profilés de résistance en PVC-U

Les profilés de résistance en PVC-U revêtus d'un film collé présentent la classe, la géométrie, les dimensions, les moments de résistance et les poids tels que repris pour les systèmes de fenêtres en PVC Zendow (ATG 2676), Zendow Monorail (ATG 2732), Zendow#neo standard (ATG 2970), Zendow#neo premium (ATG 3043), iCOR Elegant Monorail (ATG 3214) et Premier (ATG 3174).

4.1.3 Stabilité des teintes des films

La stabilité des teintes des films est évaluée pour l'usage dans un climat modéré M pendant 5 ans, ce qui correspond à un rayonnement équivalent en total de 8,0 GJ/m² pendent au moins 4.000 heures (équivalent à la NBN EN 12608-1:2016+A1 :2020 §5.9 et annexe B). Il a été vérifié si la valeur indicative de ΔE * = 3,8 (STS 52.3) n'a pas été dépassée. À cet égard, les tableaux 7 et 8 des STS 52.3:2008 indiquent ceci *« Les teintes qui présentent un ΔE* > 3,8 ne sont pas exclues. Cependant, il faut savoir que ces teintes s'altèreront à court ou moyen terme. Afin d'orienter le choix des teintes, un tableau est présenté en Annexe 2 »* des STS 52.3:2008. Les films dont il apparaît que la valeur indicative de ΔE * = 3,8 est dépassée sont indiqués par un (1) dans les programmes des couleurs ci-dessous.

4.1.4 Couche de surface collée avec film 'Deceuninck Lamination Foils'

4.1.4.1 Film 'Deceuninck Lamination Foils' - propriétés

Tableau 2 – Type de film 'Deceuninck Lamination Foils'

Marque	Deceuninck Lamination Foils
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Renolit SE (Worms, Allemagne) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)

Le film de 'Deceuninck Lamination Foil' est produit par Renolit et est exclusivement destiné à Deceuninck.

Les films 'Deceuninck Lamination Foils' proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Deceuninck Lamination Foil collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 3 - Caractéristiques du film 'Deceuninck Lamination Foils'

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales (1)
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	190 µm ± 15µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 15 N/mm²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %
Retrait	DIN 53377	≤ 5 %
(1) Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.		

4.1.4.2 Programme des couleurs 'Deceuninck Lamination Foils'

Tableau 4 – Programme des couleurs 'Deceuninck Lamination Foils'

Dénomination de la couleur	ΔE* (1)	Réf Dec.	Référence Deceuninck Lamination Foil	N° RAL approx-imatif
Film nervuré (2)				
Chêne foncé	1,82	1025	DEC-025-4001-1,1	nvt
Chêne or	***7,22*** (1)	1110	DEC-110-4001-1,1	nvt
Noyer	1,27	1154	DEC-145-4001-1,1	nvt
Gris Anthracite	1,34	1072	DEC-072-4001-1,1	7016

((1) Films avec ΔE* ≥ 3,8 – voir §4.1.3
(2) Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés

4.1.5 Couche de surface collée avec film Renolit

4.1.5.1 Film Renolit Exofol MX - propriétés

Tableau 5 – Type de film Renolit Exofol MX

Marque	Renolit Exofol MX	Renolit Exofol MX SST
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente	
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)	
Fabricant	Renolit SE (Worms, Allemagne) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)	

Les informations suivantes ont été délivrées par RENOLIT concernant les dénominations MBAS II, EXOFOL MX et EXOFOL MX SST : MX-EXOFOL est la nouvelle dénomination de l'ancien MBAS-II. Des pigments froids sont intégrés pour certains films de couleur sombre. Ces films sont désignés par la dénomination SST (Solar Shield Technology).

Les films Renolit MBAS II, EXOFOL MX et EXOFOL MX SST proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 6 – Caractéristiques du film Renolit Exofol MX

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales (1)
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	190 à 200 µm ± 15µm selon la structure de la surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	≥ 50 µm ± 5µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 20 N/mm²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 100 %
Retrait	DIN 53377	≤ 4 % (15 min à 100°C)
(1) Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.		

4.1.5.2 Film Renolit Exofol FX - propriétés

Tableau 7 – Type de film Renolit Exofol FX

Marque	Renolit Exofol FX
Type	film multicouche en polyacrylate constitué d'une couche acrylique pigmentée, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, recouverte d'une couche de PVDF ; la face arrière du film étant elle-même revêtue d'un primer.
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Renolit SE (Worms, Duitsland) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)

Les films Renolit Exofol FX proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 8 – Caractéristiques du film Renolit Exofol FX

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales (1)
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	170 à 180 µm +20/-15 µm selon de la structure de surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	50µm ± 5µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 15 N/mm²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	≥ 60%
Retrait	DIN 53377	≤ 5 % (15 min. à 100°C)
(1) Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.		

4.1.5.3 Film Renolit Exofol PX - propriétés

Tableau 9 – Type de film Renolit Exofol PX

Marque	Renolit Exofol PX
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC-U pigmentée, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente ; la face arrière du film étant elle-même revêtue d'un primer.
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Renolit SE (Worms, Duitsland) & Renolit Cramlington Ltd (Cramlington, UK)

Les films Renolit Exofol PX proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Renolit collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 10 – Caractéristiques du film Renolit Exofol PX

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales (1)
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	190 à 200 µm ± 15µm selon la structure de la surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique	Procédure d'essai Renolit PA – QSP 10.1	≥ 50 µm ± 5µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	≥ 20 N/mm²
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 100 %
Retrait	DIN 53377	≤ 4 % (15 min à 100°C)
(1) Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.		

4.1.5.4 Programme des couleurs Renolit

Tableau 11 – Programme des couleurs du film Renolit

Dénomination de la couleur	ΔE* (1)	Réf Dec.	Référence Renolit	N° RAL approx-imatif
Film plan et lisse Exofol MX (2)				
Gris orage finesse	0,82	1120	MX 49122	7016
Gris brumeux finesse	0,25	1121	MX 49124	7001
Gris ardoise finesse	0,70	1122	MX 49229	7015
Gris anthracite lisse	1,70	1048	MX 02.11.71.000041	7016
Film plan et lisse Exofol FX (2)				
Ivoire claire lisse	0,2	1646	FX 02.12.11.000028	1015
Gris aluminium	0,7	1911	FX 02.12.71 000019	non appl.
Noir graphite lisse	0,5	1921	FX 02.12.81.000065	9004

Dénomination de la couleur	ΔE* (1)	Réf Dec.	Référence Renolit	N° RAL approx-imatif
Film nervuré Exofol MX (2)				
Vert Méditerranée	0,7	1083	MX 6021 05	6021
Vert Chartwell	0,2	1106	MX 49246	non appl.
Cerisier sauvage	3,4	1109	MX 9.0049240	non appl.
Gris Béton	0,6	1114	MX 7023 05	7023
Cardinal platinum	1,4	1118	MX 9.1293 011	3005
Cèdre gris	0,5	1143	MX 9.3241002	non appl.
Merisier	1,6	1146	MX 9.3214 007	non appl.
Oregon pin	1,2	1623	MX 3.1192 001	non appl.
Film nervuré SST – Réducteur de chaleur (2)				
Gris	0,3	1004	MX 7155 05	7001
Vert sapin	1,8	1006	MX 6125 05	6009
Brun chocolat	1,3	1008	MX 8875 05	8022
Brun noir	0,5	1012	MX 8518 05	non appl.
Chêne nature	1,2	1020	MX 9.3118 076	non appl.
Chêne foncé	1,2	1025	MX 9.2052 089	non appl.
Rouge brun	1,3	1027	MX 3081 05	3011
Gris quartz	0,7	1068	MX 7039 05	7039
Bleu brillant	1,2	1071	MX 5007 05	5007
Gris anthracite	0,9	1072	MX 7016 05	7016
Rouge vin	1,4	1076	MX 3005 05	3005
Bleu acier	1,3	1079	MX 5150 05	5011
Vert monument	0,6	1085	MX 9925 05	non appl.
Bleu monument	0,8	1086	MX 5004 05	5004
Chêne or	2,5	1110	MX 9.2178 001	non appl.
Bois de rose	1,8	1111	MX 9.3202 001	non appl.
Vert mousse	0,3	1134	MX 6005 05	6005
Macoré	2,0	1144	MX 9.3162 002	non appl.
Chêne irlandais	0,7	1145	MX 9.3211 005	non appl.
Noyer	1,6	1154	MX 9.2178 007	non appl.
Douglas rayé	2,8	1402	MX 9.3152 009	non appl.
Chêne gris	1,0	1425	MX 9.2140 005	non appl.
Gris basalte	0,7	1667	MX 7012 05	7012
Gris clair	0,2	1907	MX 7251 05	7035

Dénomination de la couleur	ΔE* (1)	Réf Dec.	Référence Renolit	N° RAL approx-imatif
Film nervuré Exofol FX (2)				
Cuivre	1,2	1112	F1.9880.95	non appl.
Pyrite	0,4	1116	FX 02.12.17.000001	non appl.
Bronze	0,7	1138	FX 9.1293 714	non appl.
Argenté	0,6	1139	FX 02.12.76.000014	non appl.
Brun choco	0,5	1450	F1.8210.95	non appl.
Film nervuré Exofol FX SST(2)				
Bleu foncé	***8,3(1)***	1645 (1)	1.5030.95	5005
Film plan et lisse Exofol PX(2)				
Blanc pur	1,3	1019	PX 02.20.91000001	9010
Blanc crème	0,6	1096	PX 02.20.11.000001	9001
Blanc cristallin	0,5	1100	PX 02.12.91.000017	9016
Gris agate	0,2	1665	PX 02.20.71.00005	7038
Film nervuré Exofol PX(2)				
Chêne gris	0,8	1425	PX 9.2140 305	non appl.

(1) Films avec ΔE* ≥ 3,8 – voir §4.1.3
(2) Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.

4.1.6 Couche de surface collée avec film Hornschuch

4.1.6.1 Film Hornschuch - propriétés

Tableau 12 – Type de film Hornschuch

Marque	Hornschuch
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	Hornschuch (Weissbach, Allemagne)

Les films Hornschuch proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film Hornschuch collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 13 – Caractéristiques du film Hornschuch

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales (1)			
		F436	**F470**	**F456**	**F446**
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	NBN EN ISO 2286-3	175 à 205 µm	195 à 225 µm	190 à 220 µm	215 à 265 µm
		Dépend de la structure de la surface			
Épaisseur de la couche de surface acrylique		≥ 50 µm	≥ 55 µm	≥ 60 µm	
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 MPa			
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %			
Retrait	DIN 53377	> ± 2,5 % (10 min. aan 60°C)			

(1) Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

4.1.6.2 *Programme des couleurs Hornschuch*

Tableau 14 – Programme des couleurs du film Hornschuch

Dénomination de la couleur	ΔE* (1)	Réf Dec.	Référence Hornschuch	N° RAL approx-imatif
Film plan et lisse (2)				
Noir graphite mat	0,1	1043	F446 7062	9011
Gris terre d'ombre mat	0,5	1044	F 436 6065	non appl.
Woodec chêne mat	1,2	1047	F 470 3001	non appl.
Gris anthracite mat	1,6	1103	F436 5003A	7016
Film nervuré (2)				
Sheffield chêne gris	1,6	1180	F436-3086	non appl.
Sheffield chêne brun	1,6	1181	F436-3087	non appl.
Sheffield lichte eik	2,0	1694	F456 3081	non appl.
Cerise amaretto	***8,0(1)***	1656	F436-3043	non appl.
Alu brossé	2,3	1658	F436-1001	9022
Noce Sorrento	***7,7(1)***	1663 (1)	F436-3042	non appl.
Films métalliques (2)				
Alux Graphite	0,3	1102	F436-1024	7021
Alux anthracite	0,9	1182	F436-1012	7016
Alux DB 703	0,8	1653	F436-1014	non appl.
Alux aluminium gris	2.5	1184	F436-1016	9007
Alux gris pierre	0,7	1185	F436-1017	7030
Alux aluminium blanc	0,7	1186	F436-1015	9006
Alux gris argent	0,7	1187	F436-1013	7001

(1) Films avec ΔE* ≥ 3,8 – voir §4.1.3
(2) Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.

4.1.7 Couche de surface collée avec film LG Hausys Exterior

Uniquement pour les profilés résistants aux rayons UV et non résistants aux rayons UV, extrudés à Gits, comme expliqué au §4.1.1.

4.1.7.1 *Film LG Hausys Exterior - propriétés*

Tableau 15 – Type de film LG Hausys Exterior foil

Marque	LG Hausys Exterior Foil
Type	film bicouche constitué d'un film de base en PVC semi-rigide pigmenté, fortement résistant à la lumière et aux intempéries, et d'une couche de surface acrylique transparente
Texture	Surface plane ou structurée (unicolor ou structure bois)
Fabricant	LG Hausys Ltd., One IFC 10 Gookjegemyoong-Ro Yougdeungpo-Gu 150-876 Seoul, Korea

Les films LG Hausys Exterior Foil proprement dits ne bénéficient pas d'un agrément technique et leur utilisation est soumise à des essais de réception. Les rapports des essais mécaniques et de durabilité sur profilés revêtus d'un film LG Hausys Exterior Foil collé sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Tableau 16 - Caractéristiques du film LG Hausys Exterior foil

Caractéristiques	Méthode	Valeurs nominales
Épaisseur complète y compris la couche de surface acrylique	ISO 4593	190 à 200 µm± 15 µm en fonction de la structure de surface
Épaisseur de la couche de surface acrylique		≥ 50 µm
Résistance à la traction	NBN EN ISO 527-3	> 20 MPa
Allongement à la rupture	NBN EN ISO 527-3	> 80 %
Retrait	DIN 53377	≤ 5 % (15 min. à 100°C)

Caractéristiques déclarées par le fabricant du film de finition.

4.1.7.2 *LG Hausys Exterior Foil – programme des couleurs*

Tableau 17 – Programme des couleurs LG Hausys Exterior foil

Dénomination de la couleur	ΔE* (1)	Réf Dec.	Référence LG Hausys	N° RAL approx-imatif
Metallic looks (2)				
frêne coupe de scie	1,2	1151	G8101-G7	9002
acier oxydable	1,6	1153	G8201-F7	8025
marais gris	1,1	1416	D2501-F7	7037

(1) Films avec ΔE* ≥ 3,8 – voir §4.1.3
(2) Dénomination telle que reprise sur les rapports d'essai délivrés.

4.1.8 Colle

Deux procédés de collage peuvent être appliqués sur des profilés faisant l'objet de l'agrément technique ATG et fabriqués avec les compounds, comme décrit plus haut.

Le collage du film sur le profilé est réalisé au moyen d'une colle hotmelt conformément au tableau ci-après. Afin de garantir un collage parfait, les surfaces de profilés à coller feront l'objet d'un traitement préalable au moyen d'un primer. Toutes les phases de production ont été fixées conformément à une procédure interne de surveillance de la qualité.

Tableau 18 – Collage du film

Primer	A base de produits à faible teneur en COV (composés organiques volatiles).
Colle hotmelt	Colle thermofusible à base de polyuréthane

Les types et les identifications des colles et des primers ont été repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

4.2 Autres composants

Les systèmes de fenêtres en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés. Ils comportent un renfort, une quincaillerie, des joints, peuvent être équipés d'un assemblage en T mécanique, de vitrage, de mastics, de colle, et disposent d'autres accessoires tels que repris dans les agréments des systèmes de fenêtres en PVC Zendow (ATG 2676), Zendow Monorail (ATG 2732), Zendow#Neo Standard (ATG 2970), Zendow#neo premium (ATG 3043), iCOR Elegant Monorail (ATG 3214) et Premier (ATG 3174).

5 Prescriptions de fabrication

5.1 Fabrication

5.1.1 Fabrication des profilés

Les sites de production pour l'extrusion des profilés résistant aux rayons UV sont repris dans les ATG 2676, ATG 2732, ATG 2970, ATG 3043, ATG 3214 en ATG 3174. Les profilés non résistant aux rayons UV sont extrudés dans ces mêmes sites et sont toujours filmés conformément à cet agrément technique.

Les sites suivants où le filmage est appliqué pour le compte de la firme DECEUNINCK sa, sont régulièrement contrôlés par l'opérateur de certification dans le cadre de cet agrément technique:

- Deceuninck nv, Bruggesteenweg 360, B-8830 Hooglede-Gits, Belgique;
- EGE profil Ticarit ve sanayi Plastik Ihtisas 5. Cadde N:4 Menemen Izmir (TR), Turquie,
- Deceuninck d.o.o. Kipisce 13 HR-10434 Stremec Samoborski Hrvatska, Zagreb, Croatie,
- Deceuninck Ltd, Stanier Raod, Porte Marsh, Wiltshire SN119PX, Calne, Royaume Unie,

et ceci pour le filmage des profilés de fenêtre comme indiqué au chapitre 4.

Les profilés non résistant aux rayons UV dans la masse sont toujours filmés.

L'autocontrôle industriel de la fabrication comprend notamment la tenue d'un registre de contrôle et l'exécution d'essais en laboratoire sur des éprouvettes prélevées dans la production.

5.1.2 Revêtement des profilés au moyen d'un film collé

Les phases principales d'application du film sont :

- préparation de la précolle (primer) et de la colle principale
- réglage de la machine
  - codage
  - film de protection
  - pose et réglage des rouleaux de compression
- démarrage
- découpe du film
- contrôle en cours de processus et contrôle final
- nettoyage du réservoir de colle
- emballage des profilés

5.1.3 Fabrication des fenêtres

La fabrication des fenêtres collées conformément au présent agrément technique répondent aux exigences telles que reprises aux ATG 2676, ATG 2732, ATG 2970, ATG 3043, ATG 3214 et ATG 3174.

Les systèmes de fenêtres en PVC revêtues d'un film collé sont toujours renforcés.

5.2 Commercialisation

La commercialisation pour la Belgique est assurée par DECEUNINCK nv – Benelux.

6 Performances du système sous agrément

6.1 Préalable

Pour la stabilité, les propriétés thermiques, les performances relatives à l'air, au vent et à l'eau, l'abus d'utilisation, l'effort de manœuvre, les performances acoustiques et la résistance au choc, il convient de s'en référer respectivement aux ATG 2676 pour les profilés ZENDOW revêtus d'un film collé, ATG 2732 pour les profilés ZENDOW MONORAIL, ATG 2970 pour les profilés ZENDOW#NEO STANDARD, ATG 3043 pour les profilés ZENDOW#NEO PREMIUM, ATG 3214 pour les profilés iCOR Elegant Monorail et ATG 3174 pour les profilés PREMIER.

6.2 Performances spécifiques du système de fenêtres revêtues d'un film collé

6.2.1 Durabilité du film

Un essai de vieillissement artificiel a été présenté pour tous les films déclarés, conformément à l'ISO 7724/3. Les profilés dont la stabilité de teinte excède la valeur indicative de ΔE^* de 3,8 (vieillissement naturel et artificiel conformément aux STS 52.3) sont désignés dans les tableaux 7, 11 en 14. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier interne de l'UBAtc.

Certains profilés collés de Deceuninck ont été soumis à des essais de vieillissement naturel sous la lumière du soleil à Bandol, en France.

6.2.2 Durabilité du collage

La durabilité du collage a été soumise à un essai de pelage sur profilés vieillis artificiellement conformément aux STS 52.3:2008, § 4.3.3.3, faisant référence au tableau 9 et à l'annexe 3.

En cas de nouveaux profilés, la force de pelage est supérieure à 2,5 N/mm tandis qu'en cas de profilés vieillis, cette valeur dépasse 2,0 N/mm, l'adhérence satisfaisant dès lors aux exigences des STS 52.3. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.3 Aptitude à l'emploi du film

Le film déclaré a résisté aux essais suivants, repris dans les STS 52.3:2008, tableau 6 à - 10 °C, 20 °C et 50 °C pour les couleurs claires ou à 70 °C pour les autres couleurs.

Résistance à l'usure conformément à l'ISO 7784-2 : pas de dénudation du matériau de base du film.

Résistance aux rayures conformément à la NBN EN ISO 1522, absence de rupture dans le film et pas de dénudation du matériau de base du film. Le film satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.4 Aptitude à l'emploi du profilé revêtu du film

Le film déclaré a résisté aux essais repris dans les STS 52.3:2008, tableau 6, notamment pour l'essai de quadrillage (NBN EN ISO 2409 - classe 0, à -10 °C, 20 °C et 50 ° pour les couleurs claires ou 70° C pour les autres couleurs. Aucun des petits éléments du quadrillage ne s'est détaché du support. Le profilé revêtu du film collé satisfait aux exigences des STS 52.3 en termes d'aptitude à l'emploi. Ces rapports d'essai ont été repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5 Durabilité de la fenêtre revêtue du film collé

La durabilité de la fenêtre revêtue du film collé a été examinée sur la base du comportement entre différents climats, conformément aux exigences du § 6.17 van de NBN B 25-002-1:2019, configuration d'essai conformément à la NBN EN 1121 et réalisation de l'essai conformément à la NBN ENV 13420:2011,

Méthode 3. Les tableaux suivants reprennent les résultats de ce programme d'essais.

6.2.5.1 Fenêtre revêtue d'un film collé – type PREMIER.

Tableau 19 – Comportement entre différents climats

Fenêtres doubles ouvrant à la française / oscillo-battantes avec mauclair		
Cadre	P12101	P5101
Porte fenêtre largeur × hauteur (mm)	1900 x 1600	1900 x 1600
Profilé dormant (renfort)	P12101 (P11410)	P5101 (P5202)
Dim. max. ouvrant largeur × hauteur (mm)	1830 x 763	1830 x 763
Profilé d'ouvrant (renfort)	P12130 (P11413)	
Mauclair	P10221 (P11419)	
Parclose	P12143	
Couleur à l'extérieur	PVC-U revêtu d'un film ref. 1008 « brun chocolat » RAL 8022	
Couleur à l'intérieur	PVC-U blanc non revêtu d'un film, ni laqué	
Quincaillerie	Winkhaus - Activ Pilot 8 + 6 points de fermeture	
Fenêtre à l'état initial (20°C)		
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	Classe 4	Classe 4
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Déformation conf. à la NBN EN 13420	F/L = 0	F/L = 0
Essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)		
Déformation conf.à la NBN EN 13420	F/L = 1/793	F/L = 1/877
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 70°C)		
Déformation conf. à la NBN EN 13420	F/L = -1/4186	F/L = -1/4348
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Performance de la fenêtre à la température ambiante 20°C		
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	4	4
Déformation conf. à la NBN EN 13420	F/L =1/588	F/L =1/606
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.	

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du §6.17 van de NBN B 25-002-1:2019. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5.2 Fenêtre revêtue d'un film collé – type ZENDOW.

Tableau 20 – Comportement entre différents climats

Fenêtres composées et doubles ouvrant à la française / oscillo-battantes avec mauclair	
Fenêtre composée	O+OB 1800 mm x 1700 mm
Profilé dormant (renfort)	3101 (3206)
Traverse (renfort)	3181 (3231)
Dim. max. ouvrant largeur × hauteur (mm)	850 x 1650
Profilé d'ouvrant (renfort)	3141 (3215)
Parclose	3020
Couleur à l'extérieur	PVC-U revêtu d'un film collé « gris anthracite »
Couleur à l'intérieur	PVC-U blanc non revêtu d'un film collé
Quincaillerie OB	Siegenia 2 points de suspension jusqu'à 7 points de fermeture
Fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	4
Résist. aux effets du vent conf. à la NBN EN 12210	C2
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	4
Résistance aux effets du vent conf. à la NBN EN 12210	C2
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	4
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C2
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du § 6.17 de la NBN B 25-002-1:2019. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5.3 *Fenêtre coulissante revêtue d'un film collé – type ZENDOW MONORAIL.*

Tableau 21 – Comportement entre différents climats

Fenêtre coulissante	
Fenêtre coulissante	1990 mm x 1989 mm
Profilé dormant (renfort)	3400 (3405)
Traverse (renfort)	3410 (3411)
Dim. max. ouvrant largeur × hauteur (mm)	2 x 980 x 1869
Profilé d'ouvrant (renfort)	3410 (3411)
Parclose	3024
Couleur à l'extérieur	PVC-U revêtu d'un film collé « gris anthracite »
Couleur à l'intérieur	PVC-U blanc non revêtu d'un film collé
Quincaillerie	Chariots : 2 x Ferco Béquille : Ferco, 4 points de fermeture
Fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	3
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	3
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	3
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre revêtue d'un film collé, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du § 6.17 de la NBN B 25-002-1:2019. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5.4 *iCOR Elegant Monorail ATG 3214*

Les prestations sont équivalent à ceux du système Zendow Monorail.

6.2.5.5 *Fenêtre revêtue d'un film collé – type ZENDOW # NEO STANDARD*

Tableau 22 – Comportement entre différents climats

Fenêtres composées et doubles ouvrant à la française / oscillo-battantes avec mauclair	
Fenêtre (largeur x hauteur)	OB+OF 1484 mm x 1788 mm
Profilé dormant (renfort)	P5001 (P5202)
Dim. max. ouvrant largeur × hauteur (mm)	468 x 1660
Profilé d'ouvrant (renfort)	P5041 (P5220)
Mauclair (renfort)	P3077 (P3221)
Parclose	P3024
Couleur à l'extérieur	PVC-U laqué, couleur « brun noir » RAL 8022
Couleur à l'intérieur	PVC-U blanc signalisation non laqué ni revêtu
Quincaillerie	Siegenia Aubi 2 x 2 points de suspension 5 + 7 points de fermeture
Fenêtre à l'état initial	
Perméabilité à l'air conf. à la NBN EN 12207	4
Résistance aux effets du vent conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai au froid Climat A (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : -10 °C)	
Résistance aux effets du vent, conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.
Essai à la chaleur Climat D (24 h, intérieur : 23 °C/50 % HR, extérieur : 75 °C)	
Perméabilité à l'air Conformément à la NBN EN 12207	4
Résistance aux effets du vent, conformément à la NBN EN 12210	C3
Effort de manœuvre Classification conf. à la NBN EN 13115	Classe 1
Effort de manœuvre Application conf. à la NBN B 25-002-1:2019 tableau 4	Toutes les applications normales pour lesquelles l'utilisateur ne rencontre pas de problème particulier pour manœuvrer la fenêtre.

Aucun dommage ni déformations résiduelles n'ont été constatés après l'essai. La durabilité de la fenêtre laquée, examinée sur la base du comportement entre airs ambiants différents, satisfait aux exigences du § 6.17 van de NBN B 25-002-1:2019. Les rapports d'essai sont repris dans le dossier de l'UBAtc.

6.2.5.6 *Fenêtre revêtue d'un film collé – type ZENDOW # NEO PREMIUM*

La durabilité des fenêtres et portes n'a pas été examinée sur la base du comportement entre différents climats, conformément aux exigences du § 6.17 van de NBN B 25-002-1:2019, configuration d'essai conformément à la NBN EN 1121 et réalisation de l'essai conformément à la NBN ENV 13420, Méthode 3.

L'influence des températures hautes (70°C – 6 heures) suivie de trois chocs thermiques a été examiné sur la quincaillerie monté dans ce système de fenêtre. Les efforts de manœuvre avant, pendant et après l'essai ont été mesurés. Ils restent quasi inchangés ce qui montre que la fenêtre ne se déforme quasi pas.

Tableau 23 – Fenêtres testées au choc thermique

Fenêtres composées	doubles ouvrant à la française avec mauclair	
Porte-fenêtre (LxH)	1600 x 2250 mm	1500 x 2200 mm
Profilé dormant (renfort)	5001 (5202)	
Dim. max. ouvrant largeur × hauteur (mm)	1526 x 2178 mm	1440 x 2170 mm
Profilé d'ouvrant (renfort)	5510	
Mauclair (renfort)	5530	
Parclose	3039	
Couleur à l'extérieur	PVC blanc signalisation	Decoroc 6901 gris-bleu
Couleur à l'intérieur	PVC blanc signalisation	PVC blanc signalisation
Quincaillerie	Ferco	

6.2.5.7 *Comportement entre différents climats – évaluation*

Pour les fenêtres vitrées transparentes, on admet qu'elles sont aptes à être exposées à un rayonnement solaire intense et à de fortes différences de température. Cette observation ne s'applique pas aux fenêtres comportant un panneau de remplissage non transparent.

6.3 Substances réglementées

La firme DECEUNINCK nv déclare être en conformité avec le règlement européen 1907/2006/CE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Pour toute information, consultez le lien suivant :

http://economie.fgov.be/fr/.

7 Pose

Telle que décrite dans les ATG 2676, ATG 2732, ATG 2970, ATG 3043, ATG 3214 et ATG 3174.

8 Directives d'emploi

Telle que décrite dans les ATG 2676, ATG 2732, ATG 2970, ATG 3043, ATG 3214 et ATG 3174.

9 Conditions

A. Le présent agrément technique se rapporte exclusivement au produit mentionné dans la page de garde de cet agrément technique.

B. Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'agrément technique.

C. Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'agrément technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.

D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.

E. Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.

F. L'agrément technique a été élaboré sur base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.

G. Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.

H. Les références à l'agrément technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 2926) et du délai de validité.

I. L'UBAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions de l'article 9.

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément, BCCA, et sur base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé "FACADES", accordé le 12 décembre 2014.

Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 20 décembre 2021.

Cet ATG remplace l'ATG 2926, valable du 08/07/2020 au 07/07/2025. Les modifications par rapport à la version précédente sont reprises ci-dessous::

Modification par rapport à la version précédente
– Extension avec filmage 'Deceuninck Lamination Foils'; – Extension avec filmage iCOR Elegant Monorail ATG 3214; – Rajout compounds 1350/003 et 1360/003 ; – Adaptation à la NBN EN 12608-1:2016+A1:2020.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Eric Winnepenninckx,
Secrétaire général

Benny De Blaere,
Directeur

Pour l'opérateur d'agrément et de certification

Olivier Delbrouck,
Directeur général

L'agrément technique reste valable, à condition que le produit, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.

Belgische Unie voor de technische goedkeuring in de bouw
Union belge pour l'Agrément technique de la construction
ATG 2926
UBAtc BUtgb

L'UBAtc asbl est notifiée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.
Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :

European Organisation for Technical Assessment

www.eota.eu

Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction

www.ueatc.eu

World Federation of Technical Assessment Organisations

www.wftao.com